

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet ZUDAUSQUES sur la commune principale de l'AIOT HAMEAU DE LEULINES 62500 ZUDAUSQUES.

La référence de votre dossier est A-4-2JZ97C8A2 et concerne une demande de type "une déclaration de cessation d'activité"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 15/04/2024 à 19h29 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de cessation d'activité**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **38511023401211**

Raison sociale **SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE UNEAL**

Forme juridique **Société coopérative agricole**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

1 RUE SAINT-LAURENT-BLANGY

62223 ST LAURENT BLANGY

Signataire

Qualité : **DIRECTRICE PROJETS ET ORGANISATION INTERNE**

Référent

Fonction : **DIRECTRICE PROJETS ET ORGANISATION INTERNE**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **ZUDAUSQUES**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

HAMEAU DE LEULINES

62500 ZUDAUSQUES

X : 642129

Y : 7073505

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.

6 - Cessation d'activité

Information concernant la cessation d'activité

Sur le site de l'installation, le déclarant exploite (ou a exploité par le passé) déjà au moins :

- Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **Non**
- Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **Non**

Date de mise à l'arrêt de l'installation : **15/04/2024**

Il s'agit d'une : **Cessation partielle de l'activité**

Parcelles concernées par la cessation d'activité :

- Parcelle 1 : **Zudausques 62500 (000 , ZD , 0080)**

Rubriques des installations classées concernées par la cessation :

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Régime
4702	4702-I.II.III-b	Engrais solides simples et composés à base de nitrate d'ammonium	DC

Mesures prises ou prévues pour assurer la sécurité du site

Evacuation des produits dangereux et gestion des déchets présents sur le site, en précisant le calendrier prévisionnel :

4702 III : diminution de l'activité de 1249T dont 249T de 4702 II max (DC) à 499T dont 249 T max de 4702 II (NC) L'ensemble des activités du site est maintenu, cependant dans un volume moins important qu'auparavant concernant les engrais de type 4702 III. Pas d'évacuation ni d'élimination de produits dangereux ou de déchets, le site restant exploité dans un volume inférieur au seuil de classement et pour les mêmes activités.

Interdictions ou limitations d'accès au site, en précisant le calendrier prévisionnel :

4702 III : diminution de l'activité de 1249T dont 249T de 4702 II max (DC) à 499T dont 249 T max de 4702 II (NC) L'ensemble des activités du site est maintenu, cependant dans un volume moins important qu'auparavant concernant les engrais de type 4702 III. Le site restant exploité dans un volume inférieur au seuil de classement et pour les mêmes activités, le personnel présent pour y travailler reste garant de l'accès au site.

Suppression des risques d'incendie et d'explosion, en précisant le calendrier prévisionnel :

4702 III : diminution de l'activité de 1249T dont 249T de 4702 II max (DC) à 499T dont 249 T max de 4702 II (NC) L'ensemble des activités du site est maintenu, cependant dans un volume moins important qu'auparavant concernant les engrais de type 4702 III. Le site reste ouvert dans les mêmes conditions, le site restant exploité dans un volume inférieur au seuil de classement et pour les mêmes activités.

Surveillance des effets de l'installation sur son environnement, tenant compte d'un diagnostic proportionné aux enjeux, en précisant le calendrier :

4702 III : diminution de l'activité de 1249T dont 249T de 4702 II max (DC) à 499T dont 249 T max de 4702 II (NC) L'ensemble des activités du site est maintenu, cependant dans un volume moins important qu'auparavant concernant les engrais de type 4702 III. Le site reste ouvert dans les mêmes conditions, le site restant exploité dans un volume inférieur au seuil de classement et pour les mêmes activités. Le site reste donc sous la surveillance du personnel qui y travaille.

Mesures destinées à placer les terrains de l'installation dans un état permettant un usage futur du site comparable à celui de la dernière période d'exploitation de l'installation :

4702 III : diminution de l'activité de 1249T dont 249T de 4702 II max (DC) à 499T dont 249 T max de 4702 II (NC) L'ensemble des activités du site est maintenu, cependant dans un volume moins important qu'auparavant concernant les engrais de type 4702 III. Le site reste ouvert dans les mêmes conditions, le site restant exploité dans un volume inférieur au seuil de classement et pour les mêmes activités. Il n'y a donc pas de mesures spécifiques à mettre en place pour un usage futur.

Une attestation de mise en sécurité pour cette cessation d'activité est-elle disponible ? **Non**

Engagement du déclarant

Je confirme avoir informé par écrit le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation ainsi que le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme

Je m'engage à déposer l'attestation de mise en sécurité, compte tenu des rubriques concernées par la cessation d'activité, conformément à l'article R. 512-66-1 du code de l'environnement.